

REFERENTIELS DE LA CERTIFICATION « DESIGNER GRAPHIQUE ET DIGITAL »
RNCP35083
ECOLE BRASSART

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC DE COMPETENCES 1 : Analyser la demande du commanditaire dans le cadre d'un projet graphique et digital.			
<p><i>Dans le cadre d'une problématique de communication posée par un commanditaire interne ou externe, le Designer graphique et digital s'approprie le contexte de son client et élabore des axes de travail pertinents en s'appuyant sur son expertise.</i></p> <p>A1. Dès réception de la première intention, analyse préliminaire de la demande et de l'environnement du commanditaire.</p>	<p>C1. Cibler les informations pertinentes afin d'identifier l'environnement de marque du client, en utilisant des ressources documentaires, des références culturelles et graphiques, des réseaux professionnels.</p> <p>C2. Analyser les informations recueillies pour structurer un document de positionnement qui intègre des éléments générateurs de sens et/ou de valeur (identité de marque, périmètre concurrentiel, positionnement graphique et numérique, valeurs...).</p>	<p>Type : Mise en situation professionnelle simulée.</p> <p>Modalité : à partir d'une étude de cas, le(la) candidat(e) formalise à l'écrit les documents suivants, évalués par le jury :</p> <p><u>Dossier de positionnement</u> Compétences évaluées : C1 / C2</p> <p>-les temps forts de l'histoire de la marque et/ou de ses produits -le positionnement de la marque dans son environnement concurrentiel -les valeurs de la marque et de l'entreprise -les mythes fondateurs -la traduction de l'identité visuelle en termes de symbolisme.</p>	<p><u>Qualité de l'analyse</u> : structurée, claire, argumentée, formalisée</p> <p>-le système de recueil d'information est décrit et cohérent. -les sources sont vérifiées et citées. -les informations recueillies sont argumentées et hiérarchisées. -la synthèse est formalisée.</p> <p><u>Structuration du document de positionnement, hiérarchisation et précision des informations</u></p> <p>-le contexte de l'identité de marque est décrit précisément (valeurs, temps forts, rayonnement, produits...). -le périmètre concurrentiel est défini, les concurrents cités. -l'identité graphique est traduite, sa symbolique expliquée (forme, typo, couleur...). -le vocabulaire est adapté et professionnel. -la synthèse est structurée et illustrée.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A2. Sur la base d'échanges avec le commanditaire, élaboration d'un cahier des charges (brief annonceur) et formulation d'axes de travail.	C3. Recueillir et interpréter la (les) culture(s) spécifique(s) aux environnements professionnels du commanditaire et de sa clientèle afin de contextualiser l'analyse préliminaire du projet graphique et digital.	Cahier des charges Compétences évaluées : C3/ C4/ C5/ C6 -le guide d'entretien -le contexte et l'identité de marque du commanditaire -l'identification de la cible -l'identification des délais et des budgets	Qualité du guide d'entretien : structuré, pertinent, adapté et ouvert -les questions favorisent le recueil d'informations. -les questions sont organisées et précises -la formulation est accessible Indicateurs : -le contexte de l'identité de marque est identifié, le territoire de marque est défini (<i>concurrence identifiée, image...</i>). -le positionnement de la marque / du produit/du service est précis et vérifié.
	C4. Repérer les enjeux de la demande (<i>cible, budget, temporalité, moyens, délais, techniques...</i>) et la stratégie du commanditaire pour formuler la problématique de communication.	-les enjeux stratégiques de la demande -la formulation de la problématique	-la problématique traduite est claire et précise, son énoncé est univoque. -la cible et l'environnement sont identifiés et délimités. -les enjeux sont identifiés et cohérents. -les délais et les budgets sont identifiés et réalistes.
	C5. Évaluer la faisabilité du projet graphique afin d'identifier les axes de travail et les contraintes de production.	-l'évaluation de la faisabilité du projet (<i>Évaluation de type SWOT : forces faiblesses, menaces, opportunités</i>) -les axes de travail	Qualité, structuration et précision du cahier des charges : -la faisabilité du projet est évaluée et argumentée. -une synthèse graphique de l'évaluation est produite, elle est : illustrée, accessible dans sa lecture, organisée.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	C6. Rédiger le cahier des charges afin de délimiter le cadre et le contexte de la production dans le respect des normes environnementales, et le valider avec le commanditaire.	-le rétro planning de production.	-organisation et précision du cahier des charges. -pertinence des informations exprimées : -les informations sont fiables, hiérarchisées, précises et chiffrées. -les axes de travail sont classés, décrits, hiérarchisés. -le rétro planning est justifié. -les normes environnementales sont identifiées. -les choix techniques sont justifiés.
BLOC DE COMPETENCES 2 : Élaborer les axes créatifs et les maquettes graphiques.			
<i>Dans le cadre d'un projet de conception graphique, le Designer graphique et digital initie une démarche d'idéation, teste ses propositions et expérimente de nouvelles pratiques afin de proposer une offre créative constamment renouvelée, en adéquation avec les codes sociétaux.</i>	C7. Identifier les tendances actuelles ainsi que les nouvelles normes en vigueur, afin d'alimenter la phase d'idéation.	Type : Mise en situation professionnelle simulée. Modalité : à partir d'une étude de cas le(la) candidat(e) formalise à l'écrit et présente à l'oral devant un jury les documents suivants : <u>Documents physiques et/ou numériques comprenant :</u> Compétences évaluées : C7 / C8/ C9/ C10/ C11/ C12 -Benchmark -Cahier de recherche et d'expérimentation intégrant les premiers axes artistiques et les partis pris graphiques.	<u>Qualité de la démarche d'idéation</u> <u>type « map-mapping », mise en œuvre et formalisation :</u> -les courants (graphiques, numériques, économiques et sociologiques) sont diversifiés, illustrés et expliqués. -les impacts des nouvelles normes (fichier numérique, impression, code Web...) sont mesurés et expliqués. -les concurrents sont identifiés et catégorisés. -le positionnement est cohérent et argumenté (niveau de gamme, typologie de clientèle...). -les idées sont pertinentes au regard de la problématique posée. -les éléments issus de la démarche d'idéation sont catégorisés. -la densité et la richesse plastique et graphique des axes créatifs ouvrent au choix. -les références sont précisées. -la ligne artistique est argumentée. -les partis pris graphiques sont cohérents, justifiés et supportent la ligne artistique. -les expérimentations graphiques et techniques sont consignées.
	C8. Réaliser un benchmark graphique sur l'environnement concurrentiel du commanditaire afin d'identifier des pistes créatives différenciantes.		
	C9. Définir les axes stratégiques de communication et les moyens associés afin d'initier le projet de création graphique et digital.		
A3. Développement d'un processus d'idéation pour faire émerger des pistes créatives et graphiques.	C10. Expérimenter différentes orientations graphiques et artistiques pour dégager une direction et des partis pris graphiques, en intégrant des références internes et externes.		

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A4. Présentation des axes créatifs au commanditaire pour valider la démarche de recherche graphique.	C11. Concevoir des planches de tendances graphiques et des pré-maquettes afin de traduire visuellement les orientations créatives.	-Cahier de tendances (<i>mood board</i>) comprenant également les références artistiques, graphiques. -Pré-maquettes.	-le cahier de tendances est illustré, cohérent, référencé. -les pré maquettes sont adaptées au contexte, et répondent à la problématique. -elles sont complémentaires.
	C12. Développer le brief créatif précisant le périmètre du projet afin d'organiser le plan de travail (pré-planning).	-Brief créatif (<i>axes artistiques et graphiques, pistes et tendances...</i>). -Plan de travail (<i>organisation, délais moyens...</i>).	-le brief créatif définit précisément le périmètre du projet : contexte/promesse/ objectifs/cible/ moyen. -le plan de travail est organisé et détaillé : -les activités sont identifiées et hiérarchisées. -le pré-planning respecte les délais. -les coûts de réalisation sont évalués.
A5. Développement des pré-maquettes graphiques et finalisation du plan de travail.	C13. Présenter et argumenter les éléments de conception graphique et le brief créatif au commanditaire pour s'assurer de leur pertinence au regard de la demande initiale.	Documents physiques et/ou numériques de conception finalisés (brief créatif) : Compétences évaluées : C13/ C14/ C15/ C16	Qualité de la présentation tant sur le plan de l'oral que sur celui de l'écrit : -structuration de l'argumentation orale et utilisation d'un vocabulaire professionnel. -précision du vocabulaire utilisé. -qualité et pertinence des supports de présentation indicateurs : -format et pertinence des visuels -qualité de la rédaction (document écrit).
	C14. Finaliser les concepts dans le respect des retours du commanditaire afin d'aboutir à une proposition graphique validée.	-document de présentation argumenté à destination du commanditaire	Respect, précision et qualité de l'intégration des retours du commanditaire
	C15. Appliquer aux pré maquettes graphiques (<i>print, web, motion</i>) les différents développements validés par le commanditaire, et s'assurer de l'accessibilité des supports à produire auprès du plus large public.	-pré maquettes développées et enrichies	-les axes de progrès souhaités par le commanditaire sont identifiés et traduits dans les maquettes graphiques. -les prémaquettes respectent des développements spécifiques à destination de publics en situation de handicap (iconographie, type de police, colorimétrie, sonorité...).
			Précision et rigueur du plan de travail réajusté

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	C16. Réévaluer le plan de travail (<i>faisabilité, coût, délais...</i>) dans le respect des modifications apportées, pour sécuriser la réalisation du projet et la production des supports.	-plan de travail finalisé	-le plan de travail est réévalué et respecte les modifications apportées. -la faisabilité des modifications et ses impacts sont évalués. -les délais sont réévalués et définis. -les coûts sont respectés.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION

BLOC DE COMPETENCES 3 : Piloter un projet de création graphique et digital.

<p><i>Dans le contexte d'un projet de communication faisant appel à des compétences créatives et techniques variées, le Designer graphique et digital assure l'interface entre les différents acteurs ainsi que la coordination des ressources dans des environnements complexes et changeants.</i></p> <p>A6. Organisation d'une équipe projet pluridisciplinaire (interne ou externe) permettant la production de l'ensemble des livrables du projet.</p>	<p>C17. Mettre en place les ressources humaines pertinentes (recrutement interne, collaborations externes) pour disposer des compétences créatives, techniques et digitales nécessaires, et adapter l'organisation et les postes de travail au regard de situations de handicap éventuelles.</p>	<p>Type : Mise en situation professionnelle simulée.</p> <p>Modalité : à partir d'une étude de cas, le(la) candidat(e) formalise à l'écrit et présente à l'oral devant un jury, les documents suivants :</p> <p><u>Documents d'organisation et de suivi du projet :</u> Compétences évaluées : C17/ C18/ C19/ C20</p> <p>-dossier d'organisation de la production et des activités : -type de profils des acteurs (<i>ressources ou compétences</i>) de l'équipe</p>	<p><u>Précision, rigueur et qualité de l'organisation de suivi développée :</u> -concordance et cohérence des ressources et des expertises sélectionnées (compétences print, web, créa, respect des normes environnementales...) -disponibilité des ressources. -prise en compte des situations de handicap dans l'organisation du poste de travail et des outils.</p> <p>Pertinence du plan de travail et des méthodes de travail décidées <u>Plan de travail /Indicateurs :</u> -précis, chronologique (<i>rétro planning</i>), détaillé par : -fonction/techniques définies -support -compétence -délais.</p>
	<p>C18. Déterminer les activités de chaque acteur du projet graphique dans le respect du plan de travail établi, des délais et du budget (évaluation des coûts éventuels des prestataires), pour délimiter et expliquer le périmètre d'intervention de chacun au regard des attendus collectifs.</p>		

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	<p>C19. Coordonner les échanges au sein de l'équipe créative, dans un contexte complexe et changeant, afin de maintenir la cohésion.</p> <p>C20. Réaliser le suivi financier du projet afin de respecter les différents budgets alloués (créa, développement web, sonorisation, maquettage d'interfaces numériques...).</p>	<ul style="list-style-type: none"> -plan de travail créatif -descriptif des techniques à mettre en œuvre -définition des méthodes de travail -descriptif des livrables -tableau de suivi budgétaire -retro planning -outil de sécurisation et de sauvegarde des éléments de la production -descriptif des moyens/outils de communication et interne liés à l'échange des données dans le cadre de production du projet. 	<p>Pertinence de la démarche de suivi de projet et de partage des informations Suivi de projet/Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> -précision du document de suivi de projet. -cohérence de l'architecture d'échange d'informations. -accessibilité aux informations et aux éléments. -sécurisation des éléments et des données du projet. <p>Suivi financier et budgétaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> -qualité et précision de l'outil de suivi budgétaire.
<p>A7. Évaluation et validation des étapes de production dans le cadre de l'équipe projet pluridisciplinaire.</p>	<p>C21. Évaluer les éléments produits individuellement au regard de la direction artistique et du cahier des charges, de manière à assurer la cohérence globale de la création.</p>	<p>Documents d'organisation et d'évaluation des éléments produits : Compétences évaluées : C21/ C22/ C23</p> <ul style="list-style-type: none"> -méthodologie et outil d'évaluation des activités et des productions 	<p>Précision, rigueur et qualité de l'organisation développée :</p> <ul style="list-style-type: none"> -qualité et précision du suivi mis en place. -pertinence de l'évaluation des éléments produits. -réalisation de tests : fréquence/formalisation des résultats/préconisations.
	<p>C22. Identifier les ajustements graphiques et techniques avec l'équipe afin de mettre en œuvre les actions correctives et de tenir les délais collectivement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -formalisation des ajustements graphiques et techniques -démarche d'intégration des axes de progrès à la production en cours. 	<ul style="list-style-type: none"> -pertinence des actions correctives mises en place le cas échéant/ Indicateurs : -respect des délais -respect des coûts -respect de la direction artistique.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	C23. Présenter l'évolution du projet lors des points d'avancement pour valider les étapes de production avec l'équipe-projet et le commanditaire.	-planification des réunions de suivi de projet (<i>ordre du jour, outil de suivi, comptes rendus et retours</i>).	-qualité de l'organisation et du rythme des rencontres de validation avec le commanditaire et l'équipe projet. -qualité des retours du commanditaire en termes de : -points validés -nombre et importance des axes d'amélioration à déployer...
BLOC DE COMPETENCES 4 : Produire les supports de communication graphiques et digitaux attendus. <i>Les supports de communication peuvent être imprimés, numériques ou, contenir des séquences de graphismes animées. Cette variété implique des activités et des compétences différentes <u>regroupées ici par typologie de support.</u></i>			
<i>Dans le cadre d'une activité de graphiste tournée vers une clientèle externe ou interne, le Designer graphique et digital produit à la fois les supports imprimés, les séquences animées et les interfaces numériques.</i> A8. Conception des supports imprimés de communication dans le respect de la direction artistique définie et du cahier des charges	C24. Traduire l'axe créatif validé par le commanditaire afin de décider des choix graphiques au regard des spécificités de la chaîne graphique (presse et post-presse).	Type : Mise en situation professionnelle simulée. Compétences évaluées : C24/ C25/ C26/ C27	Pertinence des choix graphiques dans le respect des axes créatifs : -respect des orientations créatives fixées par la direction artistique. -respect de l'identité visuelle et de la charte graphique. -qualité de la grammaire visuelle liée au territoire graphique (pictogrammes, illustrations...) -qualité et cohérence graphique des créations et déclinaisons proposées : logo, charte graphique, pictogrammes, illustration, typo...
	C25. Créer les concepts iconographiques pour réaliser la mise en forme des éléments graphiques.	Modalité : à partir d'une étude de cas, ou d'un dossier de conception (brief créatif/axes créatifs), le(a) candidat(e) réalise des contenus destinés à l'impression :	

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
intégrant les normes environnementales.	C26. Produire et assembler les éléments graphiques (typographies, pictogrammes, illustrations, photo et photomontage...) pour réaliser les visuels attendus.	-les supports imprimés attendus tels que : catalogues, flyers, brochures, magazines, packagings, PLV....	<u>Qualité des éléments graphiques produits et de la composition des visuels :</u> -qualité et précision d'exécution des documents : infographie, images, textes... -qualité de l'ergonomie de lecture. -choix et pertinence des outils numériques utilisés pour la création graphique. -respect des règles de typographie, de composition, de mise en page, de traitement d'image... -contrôle précis de la colorimétrie. -prise en compte des spécificités techniques des supports (<i>packaging, imprimés...</i>) -pertinence des choix des supports utilisés (papier labellisé (FFC PEFC) - impression écologique...) -respect des procédés d'impression imposés (norme ISO 9001, norme Imprim'Vert...) -images imprimables dans le respect du cahier des charges.
	C27. Évaluer les contenus créés sous les aspects graphiques et techniques afin de mettre en œuvre, le cas échéant, les solutions correctives dans le respect du cahier des charges défini.	-les tests d'impression des éléments produits.	
A9. Conception des séquences de graphisme animées (<i>Motion Design en totalité ou en partie</i>) dans le respect de la direction artistique définie et du cahier des charges.	C28. Définir la structure narrative de la séquence de graphisme animée dans le respect de la direction artistique validée en concevant le <i>story-board</i> , afin de disposer des éléments fondamentaux pour réaliser la 1 ^{ère} expression graphique du projet.	Compétences évaluées : C28/ C29/ C30/ C31/ C32 Modalité : à partir d'une étude de cas, ou d'un dossier de conception (<i>brief créatif/axes créatifs</i>), le(la) candidat(e) réalise le dossier de production et la séquence animée :	<u>Qualité et cohérence de la narration et des documents de mise en scène et de leurs composantes :</u> -pertinence des aspects narratifs au regard de la problématique de communication -qualité et précision des documents de mise en scène (<i>story-board</i>) -qualité de la mise en scène, du rythme et du séquençage. -cohérence avec la charte graphique -qualité du design des éléments graphiques -qualité des effets visuels -cohérences du style graphique et des choix des typographies.
	C29. Créer des maquettes (<i>Styles Frames</i>) de quelques séquences choisies du <i>story-board</i> pour définir le rendu graphique final de la vidéo.	Le dossier de production contient : -pistes graphiques -cahier graphique - <i>story-board</i> -création des éléments graphiques -images fixes de la vidéo reprenant les aspects graphiques après validation de la direction artistique.	
	C30. Identifier et proposer les éléments de l'ambiance sonore en collaboration éventuelle avec un concepteur sonore (<i>Sound designer</i>) afin d'accompagner la narration et le dynamisme de la séquence.		

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>(Collaboration avec les développeurs web Front End / Back End du projet).</p> <p>A10. Réalisation et tests des designs d'interfaces numériques web et/ou applications mobiles, dans le respect du cahier des charges du commanditaire.</p>	<p>C31. Appliquer un processus de post production (montage notamment) aux séquences de graphismes animées pour équilibrer la production dans son ensemble.</p>	<p>La séquence animée et sonorisée fonctionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> -montage et intégration des effets sonores -création des animations, effets et « habillages visuels ». <p>Compétences évaluées : C33/ C34/ C35/ C36/ C37/ C38/ C39</p> <p>Modalité : à partir d'une étude de cas, ou d'un dossier de conception (brief créatif/axes créatifs), le(la) candidat(e) formalise un document d'organisation des interfaces et réalise les interfaces numériques.</p> <p>Plan d'organisation des interfaces :</p> <ul style="list-style-type: none"> -plan de l'architecture des interfaces et de leurs interactions -synthèse de l'analyse des utilisateurs (<i>user research, persona, user journey</i>) -arborescence du stockage des données existantes et produites -préconisations en termes d'architecture de l'information (contenus, arborescence) et présentation des <i>wireframe</i>/prototype. 	<p>Qualité finale de la séquence d'images animées :</p> <ul style="list-style-type: none"> -pertinence des choix et mise en œuvre des logiciels de postproduction et de montage (<i>exemples : Première, After Effects...</i>) -qualité, des transitions et des effets visuels et dynamisme des animations -synchronisation son/image -qualité de la vidéo finale / Indicateurs : -fluide -fonctionnelle -adaptée au mode de diffusion prescrit et aux différents supports numériques (<i>écran/Web/mobile/TV...</i>) -optimisée : temps de chargement limité. <p>Qualité et cohérence de l'architecture :</p> <ul style="list-style-type: none"> -cohérence et précision de l'architecture des interfaces -pertinence de l'analyse de l'expérience utilisateur -pertinence du choix des outils de prototypage -stockage des données/ Indicateurs : organisé, nommé, sécurisé -qualité graphique de l'architecture/ Indicateurs : structure, hiérarchie de l'information. <p>Qualité et rigueur de la réalisation des interfaces numériques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - qualité responsive : cohérence et adaptation de la charte graphique, (ordinateur, tablettes, mobiles...) -pertinence des solutions techniques préconisées « (seul(e) ou en lien avec l'équipe de développeurs
	<p>C32. Tester le graphisme animé dans différents moteurs web et supports numériques afin de mettre en œuvre, le cas échéant, les solutions correctives dans le respect du cahier des charges.</p>		
	<p>C33. Construire l'architecture des interfaces avec des outils de prototypage pour intégrer l'expérience utilisateur (<i>UX Design</i>) dans le respect de la sécurisation des données.</p>		
	<p>C34. Développer le design d'interfaces numériques (<i>UI Design/ Design de la partie visible</i>) afin d'intégrer les choix graphiques, typographiques et iconographiques à la structure des pages.</p>		
	<p>C35. Composer la navigation pour développer des interactions qui tiennent compte des spécificités du type de support de diffusion et des spécifications fonctionnelles préconisées par l'équipe technique.</p>		

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	<p>C36. Produire les maquettes et les gabarits des pages pour mettre en scène l'information, dans le respect de l'identité visuelle de la marque et des contraintes techniques.</p> <p>C37. Organiser les contenus en utilisant les systèmes de gestion appropriés pour structurer des pages web ou mobile avec un référencement naturel optimisé.</p> <p>C38. Tester l'ergonomie et les fonctionnalités des interfaces réalisées dans un moteur de recherche web afin de mettre en œuvre, le cas échéant, des solutions correctives permettant le fonctionnement optimisé des interfaces numériques produites.</p> <p>C39. Construire un système d'évaluation de la performance du site web et/ou de l'application mobile pour permettre au commanditaire de mesurer le retour sur investissement (ROI).</p>	<p>-conception des pistes créatives et des maquettes des principaux écrans -préconisations et argumentation des solutions techniques pour la réalisation du projet.</p> <p>Réalisation des interfaces numériques et tests : -réalisation d'un site web (<i>statique ou avec CMS</i>) : - élaboration d'interfaces de l'appliquatif web -intégration et publication des pages web -formalisation des étapes de tests -préconisations et listes des actions correctives appliquées.</p> <p>Dossier d'évaluation de la performance : (<i>conception-data visualisation</i>) -liste et poids des indices ICP (<i>Indicateurs Clés de Performance</i>) -formalisation et exemple d'un système de recueil des données (<i>tableaux, diagrammes...</i>) -illustration de la traduction de données par des exemples concrets de data visualisation</p>	<p>-optimisation du codage pour le référencement naturel dans les navigateurs cibles -publication des pages sur les serveurs -fluidité de la navigation, temps de chargement optimisé.</p> <p>-cohérence et précision de la démarche de tests (<i>choix des situations, moteurs, supports...</i>) -pertinence des actions correctives en termes de technologie, délais, coûts. -qualité finale de la navigation et des interactions.</p> <p>Qualité du dossier, clarté de la présentation des données :</p> <p>-formalisation et pertinence du dispositif de mesure et de son contexte/territoire d'analyse : cible/produit/temporalité/support. - adéquation et cohérence des indicateurs de mesure (ICP) au regard de la problématique de communication.</p> <p>Les graphiques et les illustrations sont : -clairs, explicites Les données traduites visuellement sont : -organisées, accessibles, compréhensibles, exploitables.</p>